

Les données

ouverture,
diffusion,
droits d'utilisation

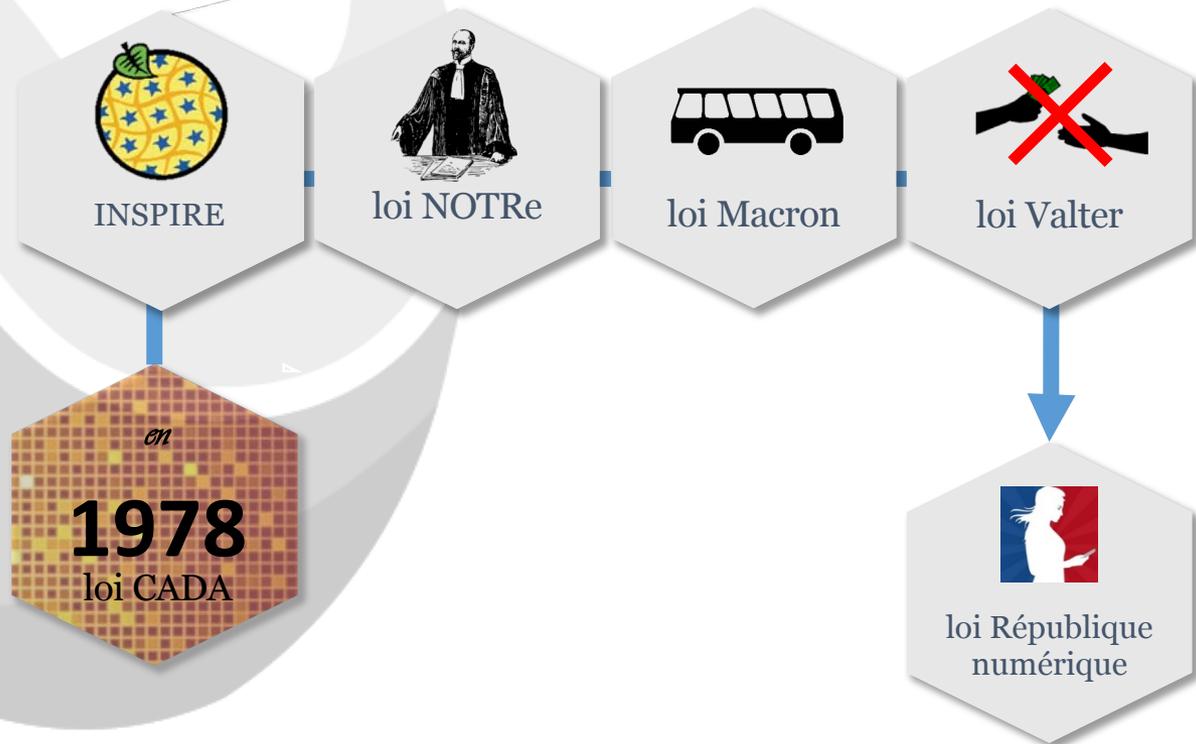
”le cadre légal de
l’Open Data”

le contexte

les obligations

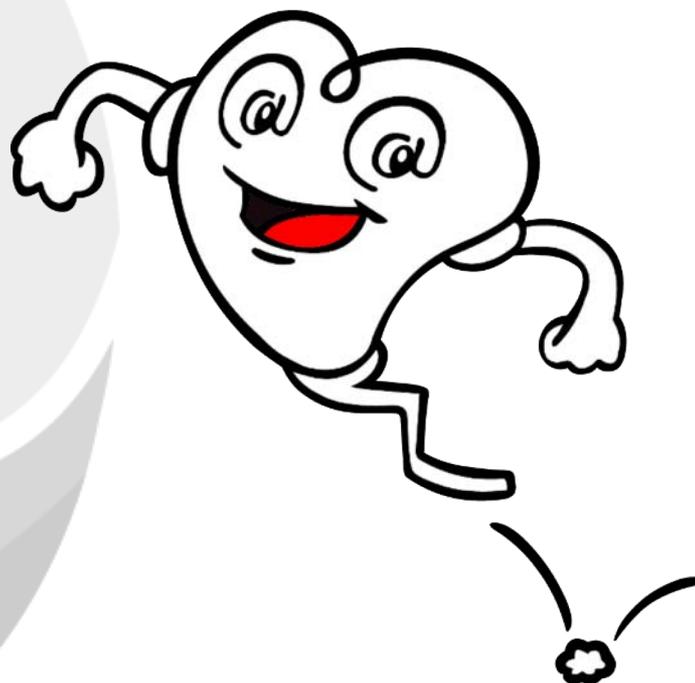
les opportunités

Contexte réglementaire



Quelques révisions

Quizz



Quizz : Question 1

En quelle année le principe de transparence et de redevabilité a-t-il été placé au coeur de la relation entre le public et l'administration ?

- A. 1789
- B. 1978
- C. 2016
- D. 2018

Quizz : Réponse à la question 1

En quelle année le principe de transparence et de redevabilité a-t-il été placé au coeur de la relation entre le public et l'administration ?

[A] 1789

- A. 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - Article XV : « *La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration* »
- B. 1978 : Loi CADA Accès aux Documents Administratifs
- C. 2016 : Loi pour une République Numérique
- D. 2018 : Entrée en vigueur des obligations OD de la LRN

Quizz : Question 2

Qui sont les bénéficiaires de l'ouverture des données publiques ?

- A. Les collectivités et leurs agents
- B. Les médias et les journalistes
- C. Les associations et les citoyens
- D. Les entreprises et les start-ups

Quizz : Réponse à la question 2

Qui sont les bénéficiaires de l'ouverture des données publiques ?

- [A] Les collectivités et leurs agents
- [B] Les médias et les journalistes
- [C] Les associations et les citoyens
- [D] Les entreprises et les start-ups

... mais aussi les autres administrations locales ou nationales, les enseignants, les chercheurs, les étudiants, les développeurs indépendants, etc...

C'est à vous d'instaurer le(s) public(s) cible(s) !

Quizz : Question 3

Quels sont les enjeux et opportunités de l'ouverture des données pour une collectivité ?

- A. Renforcer la transparence de l'action publique et la participation des citoyens
- B. Favoriser l'innovation et la création de nouveaux services numériques
- C. Moderniser l'administration et améliorer l'efficacité des services publics
- D. Se conformer à la réglementation

Quizz : Réponse à la question 3

Quels sont les enjeux et opportunités de l'ouverture des données pour une collectivité ?

- [A]** Renforcer la transparence de l'action publique et la participation des citoyens
 - [B]** Favoriser l'innovation et la création de nouveaux services numériques
 - [C]** Moderniser l'administration et améliorer l'efficacité des services publics
- ...se conformer à la réglementation [D] est plus une contrainte qu'une opportunité !

Quizz : Question 4

Quelle est la proportion de collectivités locales aujourd'hui engagées dans l'ouverture des données publiques en France ?

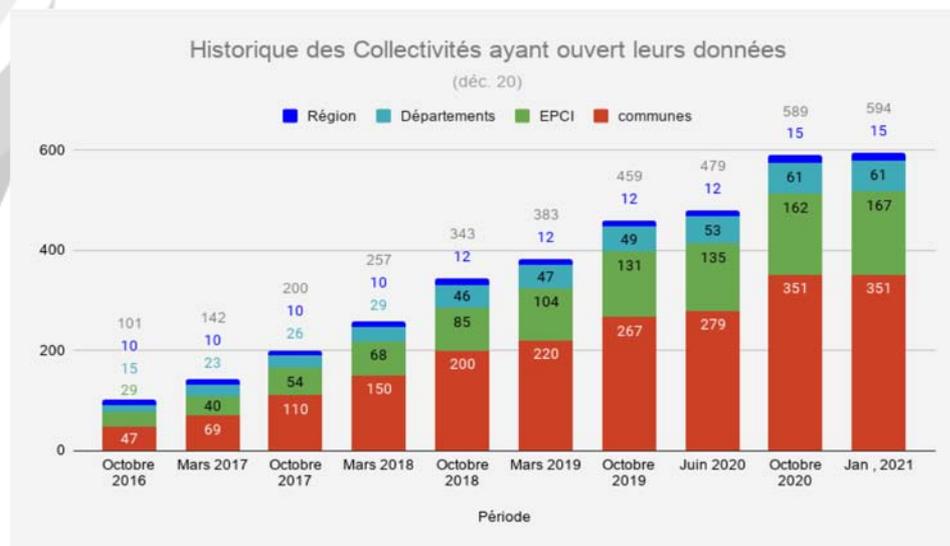
- A. 5%
- B. 11%
- C. 33%
- D. 66%

Quizz : Réponse à la question 4

Quelle est la proportion de collectivités locales aujourd'hui engagées dans l'ouverture des données publiques en France ?

[B] 11%

Sur les 4604 collectivités de plus de 3 500 habitants, seulement 508 collectivités ont ouvert leurs données.



Quizz : Question 5

A quel risque s'expose une collectivité (*organisme public*) qui ne respecte pas ses obligations en matière d'open data ?

- A. De possibles recours contentieux devant la justice administrative
- B. Des pénalités pouvant aller jusqu'à 1 million d'Euro
- C. Une multiplication des demandes de communication
- D. Le piratage des données par des hackers éthiques

Quizz : Réponse à la question 5

A quel risque s'expose une collectivité (*organisme public*) qui ne respecte pas ses obligations en matière d'open data ?

- [A] De possibles recours contentieux devant la justice administrative
- [C] Une multiplication des demandes de communication

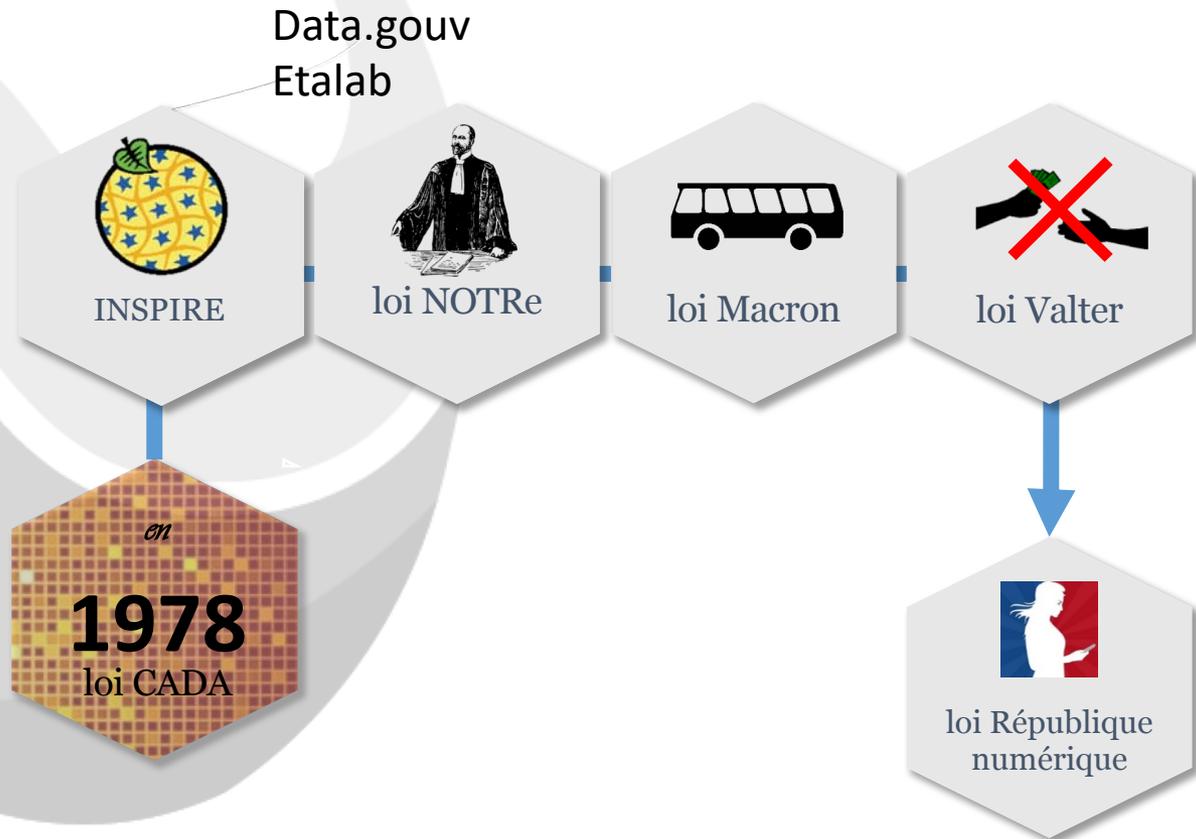
...les hackers éthiques [D] font parfois bouger les choses mais la collectivité / l'organisme public reste finalement responsable de l'ouverture ou pas de ses données.

”le cadre légal de
l’Open Data”

le contexte

les obligations

les opportunités



-> ...

2018

- ...
- ...
-

2021

- ...
- ...
-

-> ...

2018

- **Rapport Faure-Muntian**
 - Recommandation n°24
 - Recommandation n°27

2021

- ...
- ...
-

-> ...

2018

- **Rapport Faure-Muntian**
 - Recommandation n°24
 - Recommandation n°27

2021

- **Evolution data.gouv**
- **Ouverture données IGN**
- **GDD Grenoble**

”le cadre légal de
l’Open Data”

le contexte

les obligations

les opportunités

les obligations ... il n'y en a plus 😊

OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

1789

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration »

1978

Loi CADA

Veille à la liberté d'accès du public aux documents administratifs et s'assure de la bonne réutilisation des informations publiques

2007

Directive INSPIRE

Concerne la diffusion des données géographiques environnementales

Les acteurs publics doivent dorénavant les :

CATALOGUER - PARTAGER - HARMONISER

Pour cela ils devront :

- Rédiger des fiches de métadonnées
- Fournir un lien de téléchargement + une possibilité de visualisation
- Utiliser un modèle de données commun

2015

Loi dite Valter

Instaure la gratuité de l'information publique et de sa réutilisation

2016

Loi pour une République Numérique

L'ouverture des données concerne également :

- Les codes sources
- Les algorithmes
- Les bases de données

27 avril
2021

Circulaire du Premier Ministre sur l'opendata

La "Politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources" devient une priorité stratégique de l'État en s'inscrivant dans les missions des ministères

F
R
A
N
C
E

E
U
R
O
P
E

F
R
A
N
C
E

OPENDATA

Concerne toutes les données

Publication des jeux de données d'intérêt public non sensibles :

ex : **data.gouv.fr**

- Titre spécifique et précis
- Description brève --> contenu, utilité
- Fréquence de mise à jour
- URL de téléchargement

Associer un sigle

Ajouter des mots-clés

Préciser la couverture temporelle et spatiale

Préciser la granularité spatiale

Données tabulaires : **CSV**

Données géographiques

- Vecteurs : **GeoJSON, GeoPackage**
- Rasters : **JPEG2000, GeoTIFF**

Obligations

Possibilités

Formats

Licence Ouverte 2.0

Autorisation de réutilisation des données sous réserve de mentionner la source et la dernière date de mise à jour

Licence oDbI

Autorisation de réutilisation des données sous réserve de mentionner la source + Obligation de réciprocité quant au partage des données

CATALOGUE

Concerne les données géographiques

Répertoire organisé de publication des métadonnées répondant à la norme ISO 19115 des données géographiques produites

ex : **geocatalogue.fr**

Moissonner les données vers :

- **data.gouv.fr** (que les données ouvertes, géographiques ou non)
- **geo.data.gouv.fr** (que les données géographiques, opendata ou non)

Fournir une URL de téléchargement

Formulaire en ligne pour les métadonnées (nécessité d'avoir un compte)

Guide du CNIG pour créer ce formulaire : http://cnig.gouv.fr/?page_id=9108

”le cadre légal de
l’Open Data”

le contexte

les obligations

les opportunités

les opportunités

3 axes

services
réseaux
guichets



6 étapes-clé pour l'engagement dans une démarche

(open data)

... de gestion de
la donnée

6 étapes-clé pour l'engagement dans une démarche open data

- 1 Initialiser et faire valider la démarche
- 2 Définir la stratégie d'ouverture
- 3 Organiser la démarche en mode projet
- 4 Recenser, préparer et publier les données
- 5 Favoriser la (ré)utilisation des données
- 6 Fluidifier et faire évoluer les processus

A chaque collectivité, sa propre démarche d'ouverture !

- Il n'existe pas une feuille de route unique et parfaite pour engager une démarche open data au sein d'une collectivité. La trajectoire et le cheminement dépendent du contexte et des objectifs, de l'ambition et des moyens disponibles ...
- Il s'agit d'une démarche transversale (tout à la fois technique, juridique, organisationnelle, et communicationnelle), collaborative et évolutive (à construire avec l'ensemble des parties prenantes, internes et externes, de manière itérative)
- Il est néanmoins possible d'isoler quelques étapes clés pour baliser le parcours à réaliser.

MERCI !

Les données
ouverture,
diffusion,
droits d'utilisation